

DEC211770DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Alain QUEFFELEC, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5199 intitulée De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA).

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161424DR15 du 21 juin 2016 portant nomination de M. Alain QUEFFELEC aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Alain QUEFFELEC, dans l'UMR 5199 intitulée De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA), à compter du 31 mai 2021.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 19 avril 2021

La directrice de l'unité

Anne DELAGNES

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

